

La déclaration de Rabat

"Lancement d'une nouvelle décennie du développement durable en Méditerranée"

A l'invitation du Parlement du Royaume du Maroc et du Cercle des parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD), des représentants de l'Union pour la Méditerranée (UpM), du Programme des Nations Unies pour l'environnement/PAM, de la Ligue des Etats arabes (LEA), des parlementaires, des membres du COMPSUD, du COMJESD (Cercle des journalistes méditerranéens pour l'environnement et le développement durable), autres médias et de la société civile (Albanie, Belgique, Chypre, Croatie, Egypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Portugal, Slovaquie, Tunisie et Turquie) se sont réunis le 17 décembre 2019 à Rabat. Ils ont été informés et débattus sur les principales questions environnementales et de développement durable concernant la région méditerranéenne et ont conclu que des progrès significatifs ont été réalisés dans un certain nombre de domaines clés au niveau régional (Union pour la Méditerranée, Convention de Barcelone, Commission méditerranéenne pour le développement durable, Ligue des États arabes) et/ou national, notamment en matière de la réduction des rejets non traités de déchets urbains et industriels dans la mer Méditerranée ; l'intégration de la prévention de la pollution dans son programme d'action et l'adoption des pratiques de consommation et de production durables pour faire la transition vers une économie verte et circulaire ; la désignation de nouvelles zones protégées ; l'intégration de l'Education pour le Développement Durable (EDD) dans le système éducatif formel, non formel et informel, avec la participation de nombreuses parties prenantes ; l'adoption, dans plusieurs pays, d'incitations et/ou de législations visant à réduire l'utilisation des plastiques qui constituent une part importante des déchets marins ; le passage à une utilisation accrue des énergies renouvelables et des ressources en eau non conventionnelles. La décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) et le pacte vert pour l'Europe, entre autres, offrent des possibilités de politiques et d'actions transformatrices.

En dépit de ces développements très positifs, la région connaît des défis multiformes, comme les conflits anciens et nouveaux majeurs, la récession économique, l'instabilité politique et la croissance rapide de la population dans certains pays méditerranéens, notamment ceux des côtes Est et Sud du Bassin Méditerranéen. Cette situation augmentant les pressions sur les ressources naturelles et les sociétés de la Méditerranée s'est accompagnée d'une augmentation considérable des flux de réfugiés ainsi que de migrants économiques et environnementaux vers les pays méditerranéens. La situation critique générale est encore aggravée par le changement climatique affectant la région, qui se réchauffe 20 % plus vite que la moyenne mondiale, entraînant peut-être la crise écologique et climatique la plus grave de sa longue histoire, avec des sécheresses, des inondations, des chutes de neige et une couverture de glace plus fréquentes et plus graves sur les montagnes, les incendies de forêts, divers types d'érosion, l'intrusion d'eau de mer, la perte rapide de biodiversité, l'invasion d'espèces exotiques, ainsi que les impacts négatifs sur les monuments historiques et les œuvres d'art, sans oublier aussi la menace à la sécurité humaine, l'accroissement des conflits et les problèmes liés à la santé et au développement socio-économique, tous les phénomènes que la 25ème réunion des parties signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC COP25, Madrid, 2-13 décembre 2019) a échoué à prendre sérieusement en compte. Comme le soulignent les messages clés récemment approuvés du Rapport sur l'état de l'environnement et du développement de 2019 (2019 SoED), il est

clair que les pays méditerranéens sont aujourd'hui confrontés à des défis communs, qui exigent un niveau élevé de réponses multilatérales, d'actions collectives et d'une mobilisation de ressources significatives.

Face à ces évolutions et dans la perspective de la nouvelle décennie 2020-2030, qui sera critique (peut-être la dernière décennie au cours de laquelle des mesures préventives d'atténuation et d'adaptation pourraient avoir une signification et un impact positif) pour l'avenir de l'environnement et du développement durable en Méditerranée et ailleurs, les gouvernements, les parlements nationaux, les Médias, les scientifiques, les organisations de la société civile, le secteur privé/entreprise et la société en général, doivent se réunir de manière efficace et rapide pour résoudre la crise écologique et climatique.

Cette réunion s'est concentrée sur la nécessité de travailler systématiquement ensemble afin de :

- Renforcer davantage l'efficacité et la bonne gouvernance et promouvoir une économie verte, circulaire et, dans la mesure du possible, neutre en carbone, basée sur une prise de décision scientifique solide, en donnant la priorité aux planifications intégrés de gestion environnementale (terre, mer et air) et aux processus participatifs y compris l'adhésion à la Convention d'Aarhus, en élaborant et améliorant des cadres juridiques et institutionnels appropriés et par des incitations commerciales.
- Harmoniser les législations et les cadres réglementaires nationaux avec les conventions, les protocoles, et les stratégies mondiaux et régionaux pertinents et mettre en place les dispositions nécessaires à leur ratification et à leur application correcte, à leur suivi et leur communication. Parmi lesquelles : l'Agenda 2030 pour le développement durable, les Objectifs d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique, les Agendas de l'UpM pour l'eau, l'environnement, le climat et l'économie bleue, la Convention de Barcelone et les récentes décisions de la 21ème Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019), la Convention de Ramsar, etc.
- Traiter la perte de biodiversité et de la dégradation des terres, ainsi que du changement climatique de manière combinée et intégrée en tant que priorité politique, compte tenu de la valeur fondamentale de la diversité biologique, en particulier des écosystèmes marins et côtiers, dans la fourniture de biens et services essentiels à la subsistance des populations de la région méditerranéenne.
- S'engager à une participation active et coordonnée à la 26ème réunion des parties contractantes à la CCNUCC qui aura lieu à Glasgow (novembre 2020) suite à une phase préparatoire coordonnée conjointement par COMPSUD et les principaux organismes et réseaux régionaux.
- Reconnaître et mettre à niveau au niveau de la sécurité nationale et régionale, la sécurité de l'approche Nexus Eau-Energie-Alimentation- Ecosystème (EEAE) avec la promotion des énergies renouvelables et modifications appropriées des cadres réglementaires pour l'utilisation sans risques des ressources en eau non conventionnelles.
- Dans le cadre de l'approche susmentionnée, cibler les deux principaux secteurs économiques de la région, notamment l'agriculture et le tourisme, et adapter de manière intégrée les priorités, stratégies et pratiques appropriées, accompagnées de mesures concrètes.
- Favoriser, par des incitations et des mesures concrètes qui se reflètent dans les plans d'action nationaux améliorés des solutions basées sur la nature, particulièrement pour la restauration du paysage et la gestion des zones humides côtières et autres écosystèmes vulnérables. Ces mesures devraient être compatibles avec l'approche écosystémique (EcAP/EBA) et la combinaison optimale de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) avec la gestion

intégrée des zones côtières (GIZC) et de changement climatique, le Cadre méthodologique intégré (FMI-PNUE/UNESCO/GWP-Med) et l'approche Nexus WEFE et constituent des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, contribuant à la réalisation de nombreux objectifs du Millénaire pour le développement suivant une approche intégrée et systémique.

- Promouvoir l'utilisation des plans et des cartes de sécheresse et de cartes de vulnérabilité/de risques d'inondation comme outils efficaces de planification/gestion et de prise de décision.
- Reconnaissant la gravité du problème des déchets marins et la contribution des plastiques à ce problème y compris les biodégradables, soutenir un accord juridiquement contraignant au niveau global et l'introduction urgente d'une législation spécifique pour l'élimination progressive des plastiques à usage unique, parallèlement aux systèmes de retour/réutilisation/recyclage et de responsabilité élargie des producteurs (REP) et aux systèmes efficaces de gestion des déchets solides municipaux, agricoles et touristiques.
- Concernés par l'augmentation des flux croissants de réfugiés et de migrants vers les pays méditerranéens et par les diverses pressions inquiétantes qui s'exercent sur les communautés locales, les ressources naturelles, les infrastructures et les services de base, notamment l'accès à l'eau, l'énergie, l'éducation et la santé, appeler l'Union Européenne et la Communauté internationale de faire preuve, de manière concrète, de solidarité et de développer une politique globale qui réduit les tensions dans les pays d'origine et aider les pays hôtes et en transition à promouvoir et maintenir des actions concrètes pour atténuer leurs conséquences sur les communautés d'accueil et les réfugiés au niveau national et local.
- Promouvoir systématiquement l'éducation en vue du développement durable (EDD) à tous les niveaux et types d'éducation, conformément à la Stratégie méditerranéenne pour l'EDD et à son Plan d'action, et accroître les ressources matérielles et humaines investies dans ce domaine, car l'éducation, la sensibilisation et la formation sont les moyens les plus efficaces pour relever les défis de la nouvelle décennie et au-delà, en façonnant les comportements vers des modes de consommation et de production plus durables, respectant l'environnement naturel et culturel unique de la Méditerranée et son héritage varié et riche.
- Accueillir et reconnaître, entre autres, les politiques, les stratégies et les programmes/projets de l'Union Européenne, des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes soutenant les efforts des gouvernements et de la société civile de la région pour promouvoir la protection de l'environnement et son développement durable dans des conditions de paix, de démocratie, de stabilité, de solidarité, de respect de la souveraineté de chaque pays et de protection des droits de l'homme.

Nous soulignons la nécessité d'une action urgente en Méditerranée, fondée sur une volonté politique forte renouvelée et une mobilisation importante des ressources, pour que tous ces objectifs soient atteints.

Nous remercions le Parlement du Royaume du Maroc d'avoir accueilli cette réunion et le Gouvernement marocain pour son support.